Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 035-213501893-20260709-2026_07_73-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTGERMONT (ILLE-ET-VILAINE)

Délibération n° **2026 – 07- 73 -** Séance du 09 juillet 2026

En exercice : **27**

Présents : **21**

Qui ont pris part à la délibération : **27**

Date de la convocation : **02 juillet 2026**

Date de l'affichage : **02 juillet 2026**

L'An deux mille vingt-six, le **jeudi 9 juillet à vingt heures**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PRIZÉ, Maire.

Présents : PRIZÉ Laurent ; LHERMITTE Hervé ; HUGUENIN Florence ; MARCHERON Bertrand ; MATTEÏ Pauline ; ROZAT Manon ; GUITTON Bertrand ; GENDROT Rémy ; SENÉ Rokhaya Dite Daba ; RICHARD Dominique ; LOMMERT Isabelle ; LE MAGOAROU Anne ; ABGRALL Julien ; DUMOND Éric ; RACAPÉ Sarah ; CHOMAUD Guillaume ; VIMONT Anne ; LALOÉ Renaud ; HEURTEBIZE Hélène ; OLLIER Bernard ; VICAIRE Anne ;

Excusé.e.s : MÉZIANI Nadia (pouv à HEURTEBIZE Hélène) ; HUBERT Stéphane (pouv à VIMONT Anne) ; GÉRARD Pierrick (pouv à MARCHERON Bertrand) ; LAMBERT Charline (pouv à ABGRALL Julien) ; WADIER Typhaine (pouv à GENDROT Rémy) ; GAVARD Caroline (pouv à DUMOND Éric).

Secrétaire de séance : **Rémy GENDROT**

TARIFS DE LA SAISON CULTURELLE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commission Culture a fait son choix des spectacles qui seront présentés pour la prochaine saison culturelle 2026/2027.

Monsieur le Maire invitera le Conseil Municipal à délibérer sur la proposition de maintenir les tarifs des spectacles de la saison culturelle de 2025/2026 pour la saison 2026/2027 :

- 9 € pour un adulte ;
- 6 € pour les étudiants, et les demandeurs d'emploi ;
- 3 € pour les bénéficiaires de la carte Sortir ! ;
- Gratuit pour les moins de 12 ans.

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 035-213501893-20260709-2026_07_73-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide de maintenir les tarifs des spectacles de la saison culturelle 2026/2027, à savoir :
  - 9 € pour un adulte ;
  - 6 € pour les étudiants, et les demandeurs d'emploi ;
  - 3 € pour les bénéficiaires de la carte Sortir ! ;
  - Gratuit pour les moins de 12 ans.

Pour extrait certifié conforme

Secrétaire de séance
Rémy GENDROT

Le Maire
Laurent PRIZÉ



